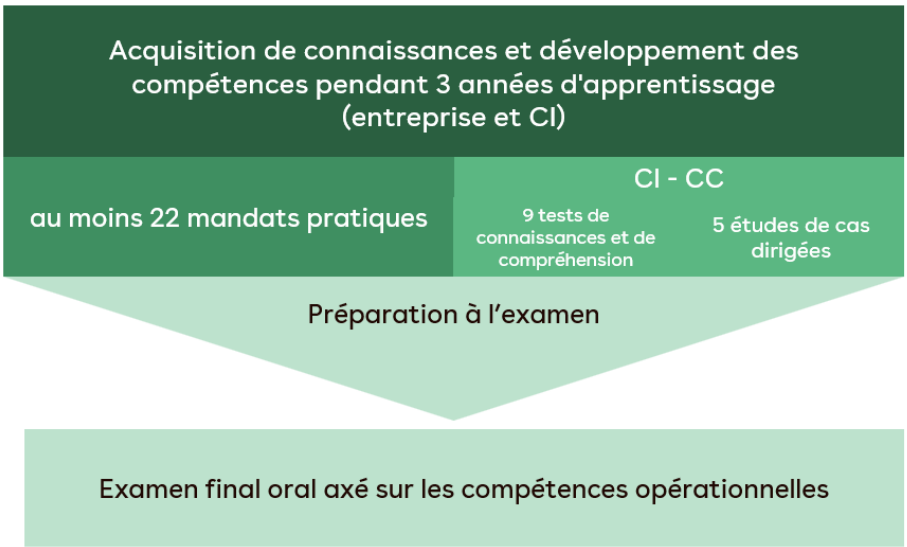
Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft
Association pour la formation professionnelle en assurance
Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione

Employé-e de commerce CFC – branche Assurance privée
Aperçu sur la procédure de qualification

Après avoir acquis un vaste savoir et développé des compétences tout au long de son apprentissage dans les trois lieux de formation (entreprise, CI, école professionnelle), le/la candidat/e doit montrer, lors de l'examen final axé sur les compétences opérationnelles, qu'il/elle est capable d'exécuter les activités demandées de manière techniquement correcte et adaptée aux besoins et à la situation.

L'examen final en entreprise (domaine de qualification « travail pratique ») a lieu vers la fin de l'apprentissage. Les compétences opérationnelles spécifiques à la branche et les connaissances techniques spécifiques à l'assurance sont développées et examinées pendant toute la durée de l'apprentissage. Dans les CI, 9 tests de connaissances et de compréhension sont effectués et 5 études de cas dirigées sont réalisées. Les deux derniers Circles CI sont consacrés à la préparation à l'examen. Les apprenti-e-s font un bilan personnel et ont la possibilité de se familiariser avec la procédure de qualification avec examen final et de simuler des tâches d'examen. Les notes d'expérience des CI et de l'entreprise (qualifications semestrielles) sont prises en compte dans la procédure de qualification.

Avec l'ordonnance sur la formation 2023, il n'y a qu'un examen oral depuis 2026. L'examen écrit pour vérifier les connaissances techniques sera supprimé. L'examen oral dure 50 minutes. Un temps de préparation de 30 minutes est à disposition.



FOCOS, Vous trouverez les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final sur le site web de l'organe responsable FOCOS, lien.

VBV/AFA
Laupenstrasse 10
3008 Bern
www.vbv.ch

Branche de formation des assurances privées : Systématique du travail pratique

Le travail pratique comprend trois parties indépendantes dans lesquelles l'expertise orientée vers la pratique des apprenti-e-s est requise à la fin de leur formation professionnelle initiale en tant que futurs professionnel-le-s de l'assurance. L'objet du travail pratique porte notamment sur les domaines de compétences opérationnelles B, C, D et E du profil de qualification Employé/e de commerce CFC. Lors de l'examen final dans le domaine de qualification « travail pratique », une étude de cas dirigée spécifique à la branche avec une situation initiale générale est utilisée.



Préparation personnelle

Pendant les 30 minutes de préparation le jour de l'examen, les candidats se familiarisent avec la situation de départ, les tâches partielles ainsi que les questions directrices et se préparent en conséquence à l'examen oral. La préparation se fait à l'aide de l'environnement d'apprentissage et d'examen myAFA.

Réalisation de l'examen

L'examen se déroule dans l'environnement d'apprentissage et d'examen myAFA. Les réflexions sur les épreuves d'examen élaborées lors de la préparation personnelle (30 minutes) au moyen de myAFA sont systématiquement à la disposition des apprenti-e-s pendant l'examen.

Partie 1 : 2 *Mini cases* (durée / temps indicatif : 2 x 8 minutes, total 16 minutes)

- Focus : vérification de la capacité d'analyse, de réflexion ainsi que de résolution de problèmes et de prise de décision ou de mise en œuvre des candidat-e-s par rapport à 3 situations de travail (actions).
- Critères d'évaluation :
 - Capacité d'analyse
 - Capacité de réflexion
 - Capacité à résoudre des problèmes (capacité à prendre des décisions ou à mettre en œuvre)

- Point fort : DCO C et DCO D
- Temps de préparation : env. 10 minutes
- Moyens auxiliaires : Notebook / Laptop, Open Book

Partie 2 : *Critical incident* (durée / temps indicatif : 9 minutes au total)

- Focus : vérification de la capacité des candidat-e-s à résoudre des problèmes dans des situations de travail inattendues, difficiles et/ou problématiques.
- Critères d'évaluation :
 - Capacité d'analyse
 - Capacité à prendre des décisions
 - Capacité de planification et d'organisation
 - Capacité d'argumentation
- Point fort : DCO C et DCO D
- Temps de préparation : env. 5 minutes
- Moyens auxiliaires : Notebook / Laptop, Open Book

3e partie : entretien professionnel (durée / temps indicatif : 25 minutes au total)

- Focus : vérifier si le candidat peut montrer sa capacité à réfléchir à des situations de travail ou à des déroulements d'actions dans le cadre d'une discussion spécialisée, à analyser des faits, à argumenter et à prendre en compte les tendances et les développements pertinents dans son domaine d'activité et à communiquer d'une manière adaptée à son travail.
- Critères d'évaluation :
 - Capacité d'argumentation (structure et logique)
 - Capacité d'argumentation (matière / contenus)
 - Capacité de réflexion (analyse)
 - Capacité de réflexion (solutions / mesures)
 - Capacité à communiquer (clarté, intelligibilité)
 - Capacité de communication (notions et contextes techniques)
- Point fort : DCO B et DCO E, évtl. DCO A
- Temps de préparation : 15 minutes
- Moyens auxiliaires : Notebook / Laptop, Open Book

Série zéro ou série d'exercice

Des séries zéro ou séries d'exercice sont publiées et mise en ligne sur le site web de l'AFA.

AFA, en novembre 2026 (sous réserve de modifications)